

DT/ INSTALLATION ET MAINTENANCE EN INFORMATIQUE
EPREUVES THEORIQUES**EPREUVE : LEGISLATION DU TRAVAIL****DUREE : 1 H****COEF :****S U J E T****Consigne**

Lisez attentivement le texte ci-dessous puis réalisez la tâche.

Texte

Mme Flore, détentrice d'un diplôme de technicien en informatique, a été recrutée en mai 2018, par l'entreprise « génies informatiques » qui réalise des photocopies et des saisies suite à un test pratique et oral. Mme Flore a conclu un contrat de travail à durée déterminée de neuf mois en qualité d'opératrice de saisie.

Son salaire net mensuel est de 60.000 F CFA. Trois (03) mois après son recrutement, elle commence par s'absenter fréquemment et vient en retard au travail. Son employeur le constate et lui adresse une demande d'explication. Au cinquième mois, elle présente une demande de congé de maternité sans avoir au préalable consulté un médecin agréé qui devrait lui délivrer un certificat de grossesse.

Son employeur refuse d'accéder à sa demande. Mme Flore se fâche et menace de saisir l'inspection du travail. En réaction, son employeur décide de son licenciement.

Tâche**I- Compréhension du texte**

- 1- Donnez les raisons pour lesquelles Mme Flore a été licenciée.
- 2- Relevez du texte, le passage qui indique la durée du contrat de travail de Mme Flore.

II- Contrôle lexical

Définissez les mots soulignés dans le texte.

III- Maîtrise des connaissances

- 1- a) Dites si l'employeur a raison de licencier Mme Flore.
b) Justifiez la réponse.
- 2- a) Dites si Mme Flore a intérêt à saisir l'inspection du travail.
b) Justifiez la réponse.
- 3- Indiquez la différence qui existe entre la démission et le licenciement.
- 4- Rappelez les pouvoirs de l'employeur dans une entreprise.
- 5- Donnez deux notions voisines du contrat de travail.